

# الاتحادية الجزائرية للفروسية

FEDERATION EQUESTRE  
ALGERIENNE

148, Ave de l'ALN. BP : N°183 H-Dey. Alger- E-mail :  
fealgerie.info@gmail.com

## النشرة الإعلانية الرسمية

Bulletin Officiel  
d'Informations

N° 06 du 06 Mars 2023

### Assemblées Générales Ordinaire et Extraordinaire

La Fédération Equestre Algérienne tiendra ses  
Assemblées Générale Ordinaire et  
Extraordinaire de mise en conformité des  
statuts le samedi 11 mars 2023 à partir de  
09h30 à l'hôtel de l'aéroport Alger.

Les membres de l'assemblée Générale sont  
invités à régler leur cotisation annuelle avant le  
09/03/2023.

### Formation Juges stagiaires



La Fédération Equestre Algérienne organise le  
mardi 14 mars 2023 à partir de 09h30, au siège  
de la fédération, une journée de formation, en  
faveur des juges stagiaires de saut d'obstacles.

Le cours sera dirigé par M. HAMDOUN Djamel  
juge international.

Les stagiaires concernés sont invités à confirmer  
leur participation par mail :  
fealgerie.info@gmail.com

### Session du Brevet Fédéral du 1<sup>er</sup> degré

Le club équestre l'Hacienda de Blida organise  
une session du brevet fédéral du 1<sup>er</sup> degré le  
samedi 18 mars 2023.

Bonne chance aux candidats

### Avis aux clubs équestres

Les clubs équestres sont invités à se rapprocher  
de la DTN pour retirer les diplômes du 1<sup>er</sup> et  
2<sup>ème</sup> degré, des sessions 2022.

### Report CEI 1\* & 2\* Batna

Le concours d'endurance national et  
international initialement programmé les 17 et  
18 mars 2023 à Batna est reporté à une date  
ultérieure.

## Concours de Saut d'Obstacles CSO\*\* du 16 au 18 Mars 2023 au CE Etoile de l'Est Ain Abid-Constantine



Programme du Jeudi 16 Mars 2023 : Début des épreuves à 08h30

Epreuves	Nature de l'épreuve & Hauteur	Engagement	Dotation
EP. 01 / Prépa	1 m : Barème A sans chrono Art 238.1.1	1500 DA	Coupe et Flot
EP. 02 / C	105/110 cm : Barème A au chrono Art 238.2.1	2000 DA	20.000 DA
EP. 03 / B	115/120 cm : Barème A au chrono Art 238.2.1	2500 DA	40.000 DA
EP. 04 / A	125/130 cm : Barème A au chrono Art 238.2.1	3000 DA	60.000 DA

Vendredi 17 Mars 2023 : Début des épreuves à 08h00.

EP. 05 / Prépa	1 m : Barème A sans chrono Art 238.1.1	1500 DA	Coupe et Flot
EP. 06 / C	105/110 cm : Barème A au chrono Art 238.2.1	2000 DA	20.000 DA

Reprise des épreuves à 14h00

EP. 07 / GP Juniors	120/125 cm : Barème A sans chrono/barrage Art 238.1.2	Gratuit	Coupe/flots/Ca deaux
EP. 08 / B	115/120 cm : Deux Phases Art 274.2	2500 DA	40.000 DA
EP. 09 / A	125/130 cm : Deux Phases Art 274.2	3000 DA	60.000 DA

Samedi 18 Mars 2023 : Début des épreuves à 08h30.

EP. 10 / Prépa	1 m : Barème A sans chrono Art 238.1.1	1500 DA	Coupe et Flot
EP. 11 / C	105/110 cm : Difficultés progressives Art 269.3.5	2000 DA	40.000 DA
EP. 12 / GP Cadets	115/120 cm : Barème A sans chrono/barrage Art 238.1.2	Gratuit	Coupe/flots/Ca deaux
EP. 13 / GP B	120 cm : Barème A au chrono/barrage Art 238.2.2	3000 DA	80.000 DA
EP. 14 / GP A	130 cm : Barème A au chrono/barrage Art 238.2.2	4000 DA	120.000 DA

### JURY DE TERRAIN :

Président de jury	: KARDJADJ Youcef
Juges	: BELHOUT Anis / MEZIANE Djamel
Juges stagiaires	: BELARBI Afaf / DEGHMOUCHE Manel / SAOULA Serine/ KESSOUR Tarek
Chronométreur	: SAICHI Abdel Baki
Chef de piste	: HAMDANI Mustapha
Chef de piste adjoint	: CHORFI Mounir
Délégué vétérinaire	: Dr. CHERIENE Belkacem
Vétérinaire traitant	: Dr. BOUCHAGOUR Chems Eddine
Chef Steward	: MEJDOUF Fouzi
Stewards	: INAL Mourad/MAKHOULFI Ahmed Abdelmoncef
Secrétaire de concours	: Comité d'organisation
Médecin du concours	: Dr. NASRI Mustapha
Maréchal Ferrant	: YASSINI Rabeah

### INFORMATIONS TECHNIQUES :

**Inspections vétérinaires :** Le Mercredi 15/03/2023 à 15h30.

- Les chevaux devront être présentés en filet ou en bridon, et accompagnés de leurs livrets signalétiques dûment remplis, et à jour des vaccinations exigées par la réglementation.

**Engagements & Participations :**

- Les engagements pour le transport sont ouverts sur la plateforme : [data.fea-dz.org](http://data.fea-dz.org), jusqu'au Samedi 11/03/2023. Et jusqu'au Mardi 14/03/2023 (hors transport).

- **Renseignement plateforme :** [fealgeria.platform@gmail.com](mailto:fealgeria.platform@gmail.com).

- Tout engagement parvenu au-delà des dates sus-indiquées ne sera pas pris en considération.

- L'alimentation ainsi que les litières des chevaux seront à la charge des clubs participants. Le comité organisateur prévoit un fournisseur sur place.

- La cérémonie protocolaire de remise des prix, uniquement pour les huit premiers qui devront se présenter obligatoirement à cheval.

- Seuls les grooms porteurs de licence fédérale ou à défaut un ordre de mission signé par le président du club seront autorisés à accéder aux écuries.

- Les badges seront attribués aux chefs d'équipes porteurs de licences ou ordre de mission signé par le président du club